



Guide d'utilisation de l'outil Trajectoire

35 **Qu'est-ce que Trajectoire ?**

35 **Pourquoi et pour quoi utiliser Trajectoire (justifications et objectif) ?**

36 **Principes et architecture de l'outil**

36 **Matériel nécessaire**

36 **Qu'est-ce qu'un entretien compréhensif ? Comment le mener ?**

39 **Pourquoi des cartes cognitives ? Qu'est-ce que c'est ?**

40 **Réaliser une Trajectoire**

52 **Témoignages d'accompagnateurs et de porteurs de projet sur ce que l'outil permet**

55 **Limites, difficultés, risques**

55 **Bibliographie succincte**

2.1 - Qu'est-ce que Trajectoire ? ¹

*Trajectoire est un outil qui consiste à faire raconter à un porteur de projet son **parcours de vie**, puis à reconstruire la **trajectoire de création ou de développement de son activité**. Il vise ensuite à identifier les motivations qui l'amènent à vouloir s'installer en agriculture, ainsi que ses **forces** acquises au cours de ses expériences et ses **faiblesses** pour mener à bien son projet. L'outil Trajectoire, conçu et expérimenté dans des situations d'installation en agriculture, nous semble cependant pouvoir être utilisé dans toute situation de création ou de développement d'activités.*

Par **parcours de vie**, on entend une succession de situations vécues par les individus. Ces situations résultent de l'entrecroisement de multiples « lignes biographiques » plus ou moins dépendantes les unes des autres : le parcours scolaire, le rapport au travail et à l'emploi, la vie familiale, la vie sociale, la santé, la trajectoire résidentielle, l'itinéraire politique, etc.

Par **trajectoire d'installation**, on entend les étapes et les événements vécus par le porteur de projet, qui précèdent son installation en agriculture et l'amènent à vouloir s'installer en agriculture.

2.2 - Pourquoi et pour quoi utiliser Trajectoire (justifications et objectif) ?

L'outil vise à co-construire des représentations partagées entre l'accompagnateur et le porteur de projet, autour de la trajectoire d'installation en agriculture, des motivations à cette installation, des forces et des faiblesses à prendre en compte pour cette installation.

➤ 1 - Pour l'accompagnateur

L'outil permet de :

- faire connaissance avec le porteur de projet et avec son projet ;
- faire exprimer un projet, ses origines, comprendre les motivations du porteur de projet, et repérer éventuellement un décalage entre le contenu du projet et les motivations ;
- repérer dans les expériences vécues du porteur de projet, des forces et des faiblesses, autrement dit des ressources et des freins pour mener à bien son projet ;
- faire une proposition d'accompagnement, ou de prochain entretien, adaptée à la situation du porteur de projet.

➤ 2 - Pour le porteur de projet

L'utilisation de l'outil vise à :

- prendre du recul sur ses expériences, pour les analyser, et pour mieux les mobiliser ou pour définir un projet qui soit le plus satisfaisant et réaliste possible ;
- faire connaissance avec l'accompagnateur et obtenir une proposition d'accompagnement en adéquation avec son projet, là où il en est.

L'utilisation de l'outil permet aussi de développer l'interconnaissance entre l'accompagnateur et le porteur de projet et de créer de la confiance par le dialogue. Cette confiance est essentielle pour la relation qui va s'établir entre le porteur de projet et l'accompagnateur.

¹ Pour citer ce texte : Fiorelli C., Chaxel S., Gasselin P., Moity-Maïzi P., Felix G., Massein G., Pigache M., Vétois Y., 2013. « Guide d'utilisation de l'outil Trajectoire » in Gasselin P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.). Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.

2.3 - Principes et architecture de l'outil

L'outil est constitué :

- d'un **entretien compréhensif (voir ci-dessous)** entre un accompagnateur et un porteur de projet, initié par la question : « qu'est-ce qui vous a amené à vouloir vous installer en agriculture ? / à développer ce projet d'activités ? » ; cette question doit permettre au porteur de projet d'énoncer un **récit de vie** qui permet à l'accompagnateur de reconstituer sa trajectoire socio-professionnelle ;
- d'un **support de prise de notes sur lequel figure une frise chronologique** équivalente à 2 feuilles A3 qui va permettre à l'accompagnateur de placer les 2 grandes catégories d'éléments sur lesquelles faire porter la réflexion au cours de l'entretien : des faits objectifs renvoyant aux expériences passées du porteur de projet (quand, avec qui, où, quoi) et des éléments subjectifs correspondant aux jugements que le porteur de projet porte sur ces expériences (ressenti, vécu) ;
- de **3 cartes cognitives thématiques** dessinées par l'accompagnateur seul, ou avec la collaboration du porteur de projet.

À partir du récit de vie du porteur de projet, il s'agit de dessiner des représentations, des façons de « voir » les choses. Ces dessins forment **des cartes cognitives** thématiques (trajectoire d'installation, motivations, ressources/freins) partagées par l'accompagnateur et le porteur de projet. Elles facilitent le dialogue, la compréhension et le travail d'accompagnement. Elles sont au nombre de 3 :

- une **carte cognitive de la trajectoire d'installation** ;
- une **carte cognitive des motivations** du porteur de projet ; les motivations peuvent être exprimées sous forme de ce que le porteur de projet veut et ne veut plus ;
- une **carte cognitive des ressources et des freins** du porteur de projet vis-à-vis de son projet sur laquelle l'accompagnateur peut positionner les points d'accompagnement qu'il propose ; cette analyse peut insister plus particulièrement sur les réseaux du porteur de projet ou ses modalités d'apprentissage.

2.4 - Matériel nécessaire

L'utilisation de l'outil Trajectoire nécessite peu de matériel : une table et deux chaises, un bloc de papier, des crayons de couleurs ou feutres et surligneurs, une grande feuille équivalente à 2 feuilles de format A3 (cf. figure 2 page 43). L'outil Trajectoire peut être utilisé dans les bureaux des accompagnateurs ou au domicile des porteurs de projet. Il est indispensable d'être dans un lieu calme, sans perturbations externes, pour pouvoir prendre des notes et se parler tranquillement.

2.5 - Qu'est-ce qu'un entretien compréhensif ? Comment le mener ?

Dans ce type d'entretien (Fugier, 2010 et Kaufmann, 1996), l'enquêteur (ici l'accompagnateur) s'intéresse sincèrement et activement à la parole de son interlocuteur (ici un porteur de projet), pour comprendre et discuter ses manières d'agir et de penser (cf. encadré 1 page suivante). La conduite de l'entretien doit s'approcher du cadre d'une conversation, sans pour autant s'y confondre. C'est un « travail, réclamant un effort de tous les instants ». L'accompagnateur s'appuie ici sur une grille d'entretien constituée de pistes de questionnements et non pas d'une liste de questions précises qu'il devrait inlassablement répéter à chaque entretien. L'entretien compréhensif se démarque donc des entretiens que l'on dit semi-directifs, Jean-Claude Kaufmann avançant à ce propos que « la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur ».

Selon Jean-Claude Kaufmann, l'enquêteur, dans notre cas l'accompagnateur, doit s'engager activement durant la conduite de l'entretien, « pour provoquer l'engagement de l'enquêté ». À l'inverse, celui « qui reste sur sa réserve empêche donc l'informateur de se livrer. Concrètement, cela signifie que l'enquêteur ne va pas uniquement poser des questions ouvertes sur un ton relativement impersonnel, mais il peut aussi s'impliquer subjectivement durant l'entretien : en complimentant la personne interrogée ; en prenant volontairement son parti ou au contraire en introduisant un autre point de vue ; en mettant le doigt sur certaines incohérences de son discours ; en l'encourageant à livrer des analyses de même qu'en lui suggérant des éléments d'analyse sur ce qu'il vient de raconter, etc. Et l'engagement de l'enquêteur se traduit aussi sur un plan émotionnel (pouvant se traduire par exemple par l'humour ou le rire). Ainsi, durant un entretien compréhensif, l'enquêteur réalise des allers et retours permanents « entre compréhension, écoute attentive, et prise de distance, analyse critique ». « L'enquêté doit sentir que ce qu'il dit est parole en or pour l'enquêteur, que ce dernier le suit avec sincérité, n'hésitant pas à abandonner sa grille pour lui faire commenter l'information majeure qu'il vient de livrer trop brièvement. L'enquêté est surpris de se sentir écouté en profondeur et il se sent glisser, non sans plaisir, vers un rôle central : il n'est pas interrogé sur son opinion mais parce qu'il possède un savoir précieux que l'enquêteur n'a pas, tout maître du jeu qu'il soit. Ainsi l'échange parvient à trouver son équilibre entre deux rôles forts et contrastés ». « Celui qui parle, l'enquêté, ne se limite pas à livrer des informations : en s'engageant, il entre dans un travail sur lui-même, pour construire son unité identitaire, en direct, face à l'enquêteur, à un niveau de difficulté et de précision qui dépasse de loin ce qu'il fait ordinairement. L'entretien compréhensif constitue une sorte de situation expérimentale. [L'enquêté peut alors] utiliser la situation d'entretien pour s'interroger sur ses choix, s'auto-analyser, avec l'aide de l'enquêteur [...] ».

Encadré 1 - Zoom sur l'entretien compréhensif

Dans notre cas, il s'agit d'amener le porteur de projet à raconter les différentes étapes de sa vie telles qu'il s'en souvient ou telles qu'il les juge, et de l'inviter à les analyser. Il sera en particulier important de recentrer la discussion sur les périodes de changements qui ponctuent la trajectoire et que le porteur de projet et/ou l'accompagnateur jugent importants pour justifier et réfléchir le projet d'installation. Ces périodes décisives dans une vie, aussi appelées « bifurcations », permettent au porteur de projet de s'exprimer ensuite sur les différentes alternatives qu'il avait au moment de choisir de s'installer en agriculture ainsi que sur les autres scénarii envisagés. Il s'agit donc d'amener le porteur de projet à raconter sa vie et à exprimer ses sentiments, ses valeurs, ce qu'il veut et ce qu'il ne veut plus, parfois sous une forme inédite. En parlant, il va revisiter son parcours et faire des liens entre différents événements qu'il n'avait peut-être jamais faits avant. De par le contexte du récit réalisé lors de la construction de son projet, il va aussi porter un regard différent sur ce qu'il a vécu.

Pour dépasser le premier niveau de discours, qui est un discours « autorisé », parfois très formel et trop bref, il faut arriver à une relation de qualité. Il s'agit de créer les conditions pour que l'individu s'autorise une expression authentique, plus spontanée. L'entretien compréhensif est donc conduit de manière non directive mais active. Il s'agit de partir d'une question initiale ouverte. Nous recommandons la question suivante : « **Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en agriculture / vouloir vous installer en agriculture / développer ce projet d'activités ?** ».

On parle d'une conduite non directive, car il ne s'agit pas d'un interrogatoire ou d'une enquête systématique avec une liste de questions préparées à l'avance et indépendamment du porteur de projet. On parle d'une conduite active car l'accompagnateur doit intervenir en soutenant sans arrêt son interlocuteur dans sa réflexion. Pour cela, la conduite active repose sur des techniques de reformulation (cf. encadré 2 page suivante) et de relance avec des questions simples, ouvertes.

Il existe différents types de reformulations qui ont des fonctions différentes au cours de l'entretien compréhensif. En voici quelques-unes :

- **reformulations « courtes, proches et rassurantes »** : proches de ce qui est dit, notamment en début d'entretien ; si la personne a du mal à commencer, ces reformulations rassurent la personne en lui disant qu'elle est dans le sujet, que c'est intéressant, en essayant de valoriser ce qu'elle dit, en indiquant qu'elle est la bonne personne pour parler de ce dont on parle ;

- **reformulations « qui rassemblent et reconstituent »** : quand l'interlocuteur a parlé longtemps du même thème ou s'il y a eu beaucoup de questions et réponses, cette reformulation permet d'entériner ce qui a été dit, de montrer qu'on a compris, que c'est intéressant, en lien avec la question qu'on se pose, et soit l'interlocuteur est satisfait aussi et on passe à autre chose, soit il veut rajouter quelque chose, parce quelque chose manque... Elle permet de clôturer clairement les thèmes, pour capitaliser en commun, faire sentir que ça avance et faire une transition; (exemple : « Voilà, on a parlé un long moment de votre travail à la cantine, j'ai compris que.... » « Maintenant on va parler de vos autres activités ») ;

- **reformulations « hypothétiques »** : elles sont accompagnées de ce qu'on pense (hypothèse par exemple) ou de ce qu'on ressent aussi et de ce qu'on ne comprend pas (exemple : « vous supportez bien la mort des agneaux et pas du tout celle des poulains, vous tenez plus aux poulains ? » « Je vois que vous préférez parler des chevaux que des moutons, ça a l'air de vous apporter plus de satisfaction les chevaux... mais alors, pourquoi avoir des moutons ? » ; même si on a déjà posé la question de « pourquoi des moutons », comme on ne comprend toujours pas, on repose la question dans un autre contexte. Ou bien, « les moutons ça n'a pas l'air de vous intéresser, alors pourquoi des moutons ? ») ;

- **reformulations « qui expliquent et qui précisent l'intérêt de parler d'un sujet »** : l'idée est d'intégrer dans la reformulation le lien à la finalité de l'entretien : ça marche d'autant mieux qu'on a été très clair sur la finalité de l'entretien au début ! (exemple : « c'est très intéressant que tu m'aies raconté ton expérience de vente d'extincteur en porte à porte qui n'avait a priori rien à voir avec ton projet d'apiculture, car elle m'a permis de comprendre que tu es à l'aise pour aller démarcher des gens et vendre tes produits, ce qui te sera utile pour vendre ton miel ») ;

- **reformulation « finale »** : en fin d'entretien, elle consiste à, au minimum lister les thèmes abordés, ou mieux, à résumer les thèmes, ou à les mettre en relation dans une bonne reformulation synthétique et saillante. Elle est difficile à réaliser « à chaud ».

Encadré 2 - Zoom sur les techniques de reformulation

Il est recommandé d'éviter les questions fermées, successives, factuelles : ce sont des questions auxquelles on répond en quelques mots et souvent par des faits. Par exemple, il vaut mieux dire : « peux-tu revenir sur cette période, m'en dire un peu plus, qu'est-ce que tu as fait », « comment tu l'as vécu ? », plutôt que « c'était de quand à quand ? », « c'était où ? », « avec qui tu travaillais ? », « as-tu apprécié cette période ? », « as-tu appris des choses lors de cette période ? ». Plus les informations viennent spontanément, plus elles seront riches de sens pour le porteur de projet et pour l'accompagnateur. Car au-delà des faits vécus, de la trajectoire (date des événements, lieux, personnes impliquées...), il s'agit d'accéder au sens perçu de ces périodes ou changements, aux jugements portés sur ces périodes pour accéder ensuite plus clairement au sens du projet actuel et aux motivations profondes et personnelles qui le justifient. Le recours aux questions fermées doit être ponctuel et réservé pour une demande de précision sur des éléments manquants, dans un second temps.

Au cours de l'entretien compréhensif, le porteur de projet réfléchit sur lui-même au fur et à mesure qu'il s'exprime. Pour que cela soit vraiment possible, il est indispensable de lui laisser la parole et du temps

pour reformuler ou développer une idée, un exemple ; il faut donc admettre des temps de silence dans ce dialogue. Pour aider le porteur de projet dans sa réflexion, il peut être aussi utile d'analyser et de synthétiser oralement ce qui est dit, au fur et à mesure du dialogue, à l'aide des techniques de reformulation (cf. encadré 2 page précédente). Cette aide à la réflexion et à l'expression est particulièrement bienvenue quand le porteur de projet est peu loquace : il peut être alors utile de répéter ses derniers mots, pour l'inviter à poursuivre ou approfondir, ou bien encore de reformuler avec d'autres mots que les siens la même idée pour lui demander ensuite d'en dire plus, de préciser son idée.

Suite au récit d'une étape ou d'une bifurcation, quand le porteur de projet s'arrête de parler, l'accompagnateur peut faire une reformulation synthétique en résumant très brièvement ce dont le porteur de projet vient de parler. En faisant cela, il peut susciter l'approfondissement de cette partie du récit, valider sa compréhension de cette partie du récit, montrer que le porteur de projet a été entendu ou l'inviter à poursuivre son récit.

2.6 - Pourquoi des cartes cognitives ? Qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de l'outil Trajectoire est de proposer des moyens ou supports visuels qui permettent au porteur de projet de prendre lui-même conscience que ses expériences, réseaux, motivations, moyens, et valeurs qu'il défend sont des ressources. La cartographie cognitive, généralement mobilisée dans les sciences de l'éducation et les sciences cognitives, est un outil adapté pour cela.

La carte cognitive ou carte conceptuelle **désigne un dessin qui est le produit d'une démarche qui vise à projeter graphiquement les représentations mentales qu'un individu se fait d'un problème ou d'une question problématique**. Elle se présente sous forme d'un **graphe qui présente les liens entre des concepts**. Les liens représentent le plus souvent des relations causales mais également des relations de proximité, des relations d'influence ou autre. Les concepts correspondent à des régularités perçues dans les événements, les objets, les personnes et les idées.

Les cartes cognitives permettent de visualiser mais aussi de trier, structurer et hiérarchiser un certain nombre d'informations pour dépasser les limites de la linéarité du langage parlé ou écrit ; ce qui favorise la compréhension, la mémorisation et la créativité.

Parce qu'elle est construite à deux, la carte cognitive permet de créer des représentations partagées ; elle facilite ainsi la communication entre l'accompagnateur et le porteur de projet :

- le porteur de projet peut voir ce que l'accompagnateur a compris de son récit à travers la carte cognitive qu'il propose ;
- le porteur de projet développe une compréhension différente de son projet en complétant la carte de liens ou faits nouveaux ;
- la carte cognitive est un dessin qui nécessite et autorise des simplifications, des énoncés qu'un accompagnateur n'écrirait peut-être pas avec des mots ; sur la carte il est possible de dessiner ce qui est souhaitable mais pas encore existant ;
- pour dessiner, l'accompagnateur doit trier, choisir les éléments qui lui semblent les plus importants dans ce qui motive le porteur de projet : la carte constitue donc une représentation simplifiée, qui va à l'essentiel, et qui aide ainsi le porteur de projet à prendre du recul.

La cartographie cognitive constitue un outil pertinent car elle permet de développer la compétence réflexive des individus, aussi bien du porteur de projet que de l'accompagnateur. Elle fournit une image plus « parlante » pour l'esprit, quand le langage écrit et parlé atteint ses limites. Elle peut être de plus en plus complexe au fil du récit et de la discussion. Pour éviter une trop grande confusion graphique, il est recommandé d'en construire une par thème : la trajectoire d'installation, les motivations, les ressources et les freins. Il est aussi possible de dessiner sur la même carte les éléments de motivations et les éléments de ressources et de freins ; dans ce cas il est recommandé de distinguer les différents éléments par des couleurs différentes par exemple (on surligne par exemple un événement que l'on pense être une ressource).

➤ 1 - Qui peut le faire et quand le faire?

■ 1.1 - Pour quels accompagnateurs ?

Dans la mesure où l'outil vise à stimuler la réflexivité du porteur de projet sur sa vie professionnelle, sur son projet d'installation, et sur ses ressources pour le mettre en œuvre, l'utilisation de l'outil suppose, de la part de l'accompagnateur, d'adopter une posture d'accompagnement et non d'expertise, de conseil ou de prescription (voir la partie 1.2). L'utilisation de l'outil requiert tout d'abord des capacités d'écoute, d'accueil de la parole, de respect, de non jugement, en particulier sur la trajectoire. Cela implique de se situer à une juste distance dans la relation avec le porteur de projet et d'adopter une stricte éthique personnelle et professionnelle, en respectant notamment une absolue confidentialité des propos tenus lors de l'entretien, à moins d'une autorisation explicite du porteur de projet. Cette éthique passe également par une extrême vigilance pour ne pas s'engager sur des problématiques de nature psychologique, pour lesquelles l'accompagnateur n'est pas formé et ne saurait se substituer à un professionnel. L'utilisation de l'outil requiert ensuite des capacités d'analyse du discours « à chaud » ainsi que des capacités à représenter graphiquement des idées parfois abstraites.

■ 1.2 - Avec quel(s) porteur(s) de projet et à quels stades d'accompagnement et du projet ?

L'utilisation de l'outil est d'autant plus pertinente que le porteur de projet a encore une vision floue de son projet, que le porteur de projet et l'accompagnateur se connaissent peu ou pas. Plus il y a eu d'échanges avant entre porteur de projet et accompagnateur, plus l'accompagnateur, en choisissant d'utiliser tardivement l'outil Trajectoire, prend le risque de faire se répéter le porteur de projet sur ses motivations et son projet, et de générer une impression de perte de temps et de retour en arrière. L'outil apparaît particulièrement efficace pour faire connaissance avec le porteur de projet et pour construire une relation de confiance. L'utilisation de l'outil crée du lien, rapproche.

Ainsi une porteuse de projet a raconté lors d'un débriefing du test de l'outil (voir partie historique des outils) qu'elle s'était sentie particulièrement comprise ce qui confirme l'intérêt d'utiliser l'outil très en amont de l'accompagnement, par exemple lors de la 2^{ème} rencontre entre le porteur de projet et l'accompagnateur.

Selon le degré de maturité du projet, il apparaît opportun de consacrer la majeure partie du temps de la séance de travail à l'analyse de la trajectoire d'installation et à celle des motivations quand le projet est encore très flou ; lorsque le projet est déjà défini, il est important de vérifier l'adéquation entre les motivations et les caractéristiques globales du projet. Il apparaît alors plus pertinent de consacrer davantage de temps à l'analyse des ressources et des freins vis-à-vis des caractéristiques globales du projet. La souplesse de temps dédié aux différents thèmes analysés (trajectoire d'installation, motivations, ressources-freins) est un facteur d'ajustement de la séance de travail aux demandes et aux besoins du porteur de projet, mais aussi au stade d'avancement du projet.

Dans le cas où le porteur de projet prend contact tardivement avec l'accompagnateur, c'est-à-dire à un stade très avancé de la conception ou de la mise en œuvre de son projet, l'outil Trajectoire est plus difficilement accepté : le porteur de projet a l'impression de perdre du temps, ou que la séance de travail ne répond pas directement aux questions très précises qu'il se pose, par exemple concernant son statut fiscal ou juridique. Toutefois, plusieurs accompagnateurs pensent que mieux ils connaissent le porteur de projet et son projet, plus adaptées seront leurs réponses aux demandes précises. Ils ajoutent que l'outil permet d'identifier d'autres besoins d'accompagnement non mentionnés par le porteur de projet.

➤ 2 - Comment réaliser une Trajectoire

■ 2.1 - Présenter la séance de travail au porteur de projet

Il est important d'expliquer simplement et de manière synthétique le but et la méthode de travail de la séance au porteur de projet. Voici une façon de présenter les points essentiels :

« Il s'agit d'une séance de travail qui vise à faire connaissance avec vous et avec votre projet d'installation »

« En particulier, j'ai besoin de comprendre ce qui vous motive dans ce projet et qu'est-ce qui dans vos expériences pourra vous être utile pour mener à bien votre projet. Identifier vos motivations, vos forces et vos faiblesses me permettra de vous proposer un accompagnement personnalisé, qui correspond à vos besoins »

« La séance est découpée en trois temps. Le premier consiste à vous raconter, à parler de vous et de vos choix, le deuxième temps consiste à faire le point à partir de ce récit sur ce que je comprends de votre trajectoire d'installation, de vos motivations, de vos ressources. Le troisième temps consiste à élaborer une proposition d'accompagnement en tenant compte des forces et des faiblesses identifiées et des questions soulevées au cours de la séance de travail »

C'est à ce moment que l'accompagnateur précise au porteur de projet diverses conditions de déroulement de l'entretien, et notamment son engagement personnel et professionnel de confidentialité, la possibilité d'interrompre l'entretien si le porteur de projet le souhaite, et le fait que l'exercice peut aussi être conduit sur plusieurs séances puisqu'il faut souligner aussi que la séance peut durer entre deux et quatre heures. Si les porteurs de projet viennent en couple, il est recommandé de faire une séance spécifique avec chacun des membres du couple, successivement. Dans ce cas, « l'exercice » ne doit pas se transformer en thérapie de couple. L'accompagnateur doit donc aussi discerner la pertinence et les dangers d'un tel entretien, en sachant renoncer si les conditions ne lui semblent pas garanties.

■ 2.2 - Solliciter un récit de vie

Pour que le récit de vie soit véritablement un moment de prise de recul et de prise de conscience, un moment de réflexion pour le porteur de projet, un moment où du sens se construit et pas seulement un processus de recueil d'informations de la part de l'accompagnateur, l'entretien doit être conduit de manière compréhensive, non directive, active (cf. encadré 2 page 38). L'encadré ci-dessous rappelle les principaux thèmes qu'il faut aborder lors du récit de vie. Il s'agit d'éléments caractérisant la vie et les expériences du porteur de projet. Ces éléments sont de deux types : des éléments objectifs (les dates, les lieux, les faits, avec qui, comment) et des éléments subjectifs (ressenti, appréciation).

QUAND ? Dates : ce sont les dates des événements, de début ou de fin d'une période. S'astreindre à les demander et à les noter permet d'une part de repérer des bifurcations et d'autre part d'identifier des périodes dont le porteur de projet n'a pas parlé spontanément. Les conditions et les motivations des bifurcations ainsi que certaines périodes non abordées spontanément seront approfondies par les questions de l'accompagnateur.

OÙ ? Lieux : ce sont les lieux de vie et de travail. L'appréciation, le jugement, du porteur de projet sur ces lieux (est-ce qu'il se plaisait là, pourquoi...) permet d'approfondir les motivations à développer son projet dans tel ou tel lieu, l'importance et le rôle du lieu dans son projet.

QUOI ? COMMENT ? AVEC QUI ? ce sont les faits vécus par le porteur de projet : ce qu'il a fait (activités) et comment, avec qui (événements personnels et professionnels).

JUGEMENTS ou APPRECIATIONS : c'est le point de vue personnel du porteur de projet sur les faits et les événements vécus. On l'encourage à donner son avis, à apprécier et analyser la façon dont il les a vécus. Ces éléments sont très importants pour identifier les forces et les faiblesses, les ressources et les freins, les moteurs, les motivations, les valeurs du porteur de projet, le sens qu'a aujourd'hui le projet d'installation au regard de sa trajectoire.

Encadré 3 - Les thèmes clés à aborder dans le récit de vie

► **Inviter le porteur de projet à se raconter (la question de départ)**

Nous proposons la question d'introduction suivante : « **Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer en agriculture / vouloir vous installer en agriculture / développer ce projet d'activités ?** ». Cette question est volontairement très ouverte. Elle invite le porteur de projet à se raconter.

► **Relancer le porteur de projet**

Au début d'un tel entretien, il existe 2 situations-types extrêmes :

- soit le porteur de projet se lance, s'exprime facilement, a plein de choses à raconter et déroule son histoire. Nous conseillons alors de le laisser dérouler sa vie, ses expériences, le plus longtemps possible et d'éviter de l'interrompre. S'il n'y a pas de dates, d'âge, de lieux, dans ce premier récit, ce n'est pas grave, même si cela complique la prise de note ! Les récits spontanés sont presque toujours les plus riches de sens pour le porteur de projet et pour l'accompagnateur. Il sera toujours temps, dans une 2ème étape de l'entretien, de dire : « je souhaite revenir sur votre histoire pour compléter votre récit avec des éléments concrets, contextuels...alors ça c'était quand ? où ? avec qui ? » ;
- soit le porteur de projet a du mal à parler de lui, s'exprime peu, répond brièvement, brosse un tableau très rapide et factuel de sa trajectoire. Nous conseillons alors de relancer l'échange en posant des questions de relance assez ouvertes du type : « qu'est-ce que vous avez fait dans cette période ? Est-ce que vous pouvez m'expliquer comment vous êtes passé de ça à ça ? Pourquoi vous êtes passé de ça à ça ? Hier ceci, et aujourd'hui un projet d'installation en agriculture ? »... Il est aussi possible de simplement reformuler la question initiale : « pourquoi voulez-vous vous installer en agriculture ? ».

Au début de l'entretien, nous déconseillons de poser des questions directes et fermées, qui se suivent rapidement (du type : c'était où ? quand ? avec qui ?). Ces questions risquent d'instaurer un échange de type « ping-pong », c'est-à-dire de plus en plus rapide avec des questions de plus en plus fermées et précises et des réponses de plus en plus brèves. De plus, un échange de ce type privilégie les représentations que l'accompagnateur se fait lui-même *a priori* de la trajectoire, des motivations, des forces et des faiblesses du porteur de projet ; il ne permet ni de susciter la réflexivité du porteur de projet, ni d'accéder à ses motivations, valeurs, à ce qui fait sens pour lui.

Lorsque le porteur de projet semble avoir fini de dérouler sa trajectoire, l'accompagnateur peut annoncer qu'il va faire un point pour vérifier sa compréhension et pour approfondir certaines périodes ou bifurcations (cf. encadré 4 page suivante). Pour cela, il est utile que l'accompagnateur reformule de façon synthétique en reprenant les grandes périodes identifiées jusqu'à aujourd'hui. Ensuite il peut poser des questions plus précises, si possible ouvertes, pour approfondir ce qui s'est passé au cours des différentes périodes et au moment des bifurcations ainsi que la manière dont le porteur de projet a vécu ces étapes et ces bifurcations. Ce choix des périodes et des bifurcations à approfondir avec le porteur de projet est fonction :

- du temps, de l'envie et de l'énergie disponible : il faut ménager du temps et de l'énergie pour l'étape suivante (analyser et dessiner les cartes cognitives) ; si le porteur de projet est trop fatigué ou réfractaire aux réflexions, il est inutile de continuer à approfondir. Mieux vaut passer à l'analyse et aux cartes cognitives, qui pourront susciter des réflexions et des compléments de récit. Si le porteur de projet est au contraire loquace et à l'aise, mieux vaut conserver du temps pour l'analyse approfondie de certaines périodes ou bifurcations et renoncer à l'exhaustivité (on n'abordera pas toutes les périodes avec la même profondeur) ;
- de la complexité de la trajectoire : la question du choix des périodes et des bifurcations à analyser en termes de ressources, de forces et faiblesses, se pose plutôt pour des trajectoires composées de nombreuses périodes et bifurcations ;
- de l'intuition de l'accompagnateur qui apprécie quelles sont les périodes et les bifurcations les plus pertinentes pour réfléchir au projet de création d'activité. Toutefois, l'intuition ne fait pas tout, et parfois c'est une question de chance pour l'accompagnateur : interroger le porteur de projet sur une expérience qui n'a *a priori* rien à voir avec le projet d'installation agricole peut être riche d'informations pour l'accompagnateur et susciter des réflexions de la part du porteur de projet parce que cette expérience est révélatrice de valeurs, ou de ce que le porteur de projet ne veut plus faire, ou d'une force...

Au cours du récit, l'accompagnateur peut repérer des récurrences dans le parcours de vie ou des paradoxes (cf. encadré ci-dessous), notamment entre ce qui est raconté lors du récit de vie et certaines caractéristiques du projet.

PERIODES : ce sont des phases, des époques, des moments de la trajectoire. Elles sont délimitées par des changements importants de lieux, d'activités, dans la famille, etc.

BIFURCATIONS : c'est la phase de transition d'une période à une autre. On peut parler d'un « avant » et d'un « après » la bifurcation. Ce passage peut être plus ou moins rapide, plus ou moins anticipé, plus ou moins brutal, et impliquer des changements plus ou moins réversibles. Les bifurcations sont marquées par des doutes, des interrogations, des décisions, des changements. Ces moments sont particulièrement révélateur des motivations, des valeurs, des ressources du porteur de projet : pourquoi, comment et pour quoi les choses ont-elles changé, qu'il s'agisse d'activités, de lieux de vie, de modes de vie, de façons de penser, de faire, de manières d'être, etc. Il est donc particulièrement important d'interroger le porteur de projet sur ces bifurcations, pour développer son analyse réflexive sur ses motivations et sa capacité à changer.

RECURRENCES : ce sont des choses (faits, lieux, personnes, ressentis...) qui se répètent. Les identifier et les nommer en tant que telles permet de faire réfléchir le porteur de projet sur leurs sens, leurs raisons d'être et leurs conséquences.

PARADOXES : ce sont des choses (faits, choix, ressentis...) qui apparaissent contradictoires. Les identifier et les nommer en tant que telles permet au porteur de projet d'en prendre conscience et de réfléchir à leurs sens, leurs raisons d'être et leurs conséquences pour son projet.

Encadré 4 - Les concepts clés pour l'analyse de la trajectoire pendant le récit de vie

► **Clôturer le récit de vie**

Quand l'accompagnateur pense qu'il a suffisamment d'éléments pour faire un travail intéressant avec le porteur de projet sur sa trajectoire, ses motivations, ses forces et ses faiblesses, ses ressources et ses freins, il est important qu'il clôture explicitement le récit de vie et qu'il annonce le temps d'analyse. Il pourra laisser la porte ouverte à des récits complémentaires au cours de l'analyse.

► **Prendre des notes**

Qu'est-ce qui vous a amené à vouloir vous installer en agriculture ? Quel a été votre cheminement ? Avec qui parlez vous de votre projet ? Qui vous soutient ?

QUOI

DATES

QUI

LIEUX

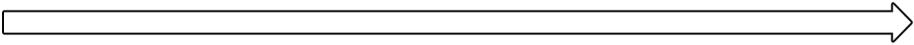
BIFURCATIONS

RESSOURCES

APPRENTISSAGES

JUGEMENTS

MOTIVATIONS-FREINS



? Récurrences - Paradoxes - Contradictions - Dimensions silencieuses (vous ne parlez pas du tout de...)?

Figure 2 - Exemple de frise chronologique servant de support au récit de vie

La prise de note a lieu pendant le récit de vie. Nous conseillons aux accompagnateurs de trouver une juste mesure entre le fait d'être le nez dans leurs notes pour écrire intégralement le récit le plus vite possible, et le fait de prendre du temps pour noter, d'attendre la fin d'une prise de notes pour reposer ensuite une autre question : cette dernière façon de faire, toutes proportions gardées, a l'avantage de laisser du temps au porteur de projet pour réfléchir à ce qu'il vient de dire et à ce qu'il va dire. Nous proposons que la prise de note soit effectuée directement sur une frise chronologique dessinée sur un support grand format (2 feuilles de format A3) (cf. figure 2 page 43).

La frise permet de :

- structurer la prise de note ;
- identifier des périodes et des éléments dont le porteur de projet n'a pas parlé, d'identifier des éléments récurrents, des bifurcations, pour les questionner.

Chaque accompagnateur écrit et organise ses notes sur la frise comme il l'entend. La plupart des accompagnateurs ayant participé aux tests de l'outil ont jugé plus facile de noter les éléments factuels au-dessus de l'axe du temps et en face des thèmes clés (qui, quand, où, quoi) et les éléments subjectifs en dessous de l'axe du temps (motivations, freins, ressources, jugements). Toutefois cette liste des thèmes a été conçue comme un mémo des thèmes à aborder dans l'entretien pour faciliter les relances mais pas forcément pour organiser la prise de note : dans le feu de l'action, il peut être plus facile de noter les éléments au-dessus ou en dessous de la frise sans se soucier de noter les éléments concernant les thèmes en face des thèmes.

Dans la prise de note, la retranscription intégrale des propos du porteur de projet n'est pas recommandée ; toutefois, noter ou se souvenir de quelques expressions les plus marquantes, avec les mots du porteur de projet peut être très utile au moment des relances et de l'analyse. Disposer de beaucoup de place sur le support est indispensable : selon la volubilité du porteur de projet et le nombre des périodes et des bifurcations, il peut y avoir beaucoup de choses à noter, et ce, indépendamment de son âge et de la longueur de son parcours de vie ; à certains moments de l'entretien, l'accompagnateur ne sait pas forcément exactement où se situe, dans le parcours de vie, la période dont parle le porteur de projet, ni si cette période est brève, intense en événements, en décisions, en expériences...

Prévoir beaucoup de place et préparer une frise pour structurer la prise de notes est soulignée par un porteur de projet avec humour : « Heureusement que tu as pris large pour pouvoir en mettre dans les cases ! Parce que c'est sûr que ça ne rentre jamais dans les cases.... ».

L'axe du temps peut être renseigné par des dates, mais aussi les âges du porteur de projet ou encore par des événements signalés (une naissance, un mariage, des élections...). Nous conseillons aux accompagnateurs de s'adapter à ce qui est le plus facile d'énoncer pour le porteur de projet : notamment quand il se remémore les faits en fonction de son âge, il n'est pas constructif de l'interrompre pour identifier avec lui l'année. Les événements peuvent être aussi des bons repères : si besoin, il suffit ensuite de revenir aux dates dans un deuxième temps pour compléter les informations.

L'accompagnateur, à travers le récit de vie, est là pour inviter le porteur de projet à reconsidérer son parcours de vie avec un regard orienté par le projet actuel d'installation. Le porteur de projet va donc être amené à faire des liens parfois nouveaux ou différents entre des éléments de son parcours de vie et son projet d'installation. L'accompagnateur doit donc légitimer les éventuels allers et retours entre des périodes et susciter cette réflexion, et non guider un récit purement chronologique comme l'illustre l'extrait d'entretien ci-dessous :

Porteur de projet : « ça fait beaucoup de chose à écrire sur une feuille ! J'espère que je ne suis pas trop brouillon...il faut me dire parce que des fois je pars... »

Accompagnateur : « non mais je ne vais pas te dire « attends, tu me racontes les choses dans n'importe quel ordre ! » (rire)

En effet, forcer le porteur de projet à raconter d'une manière chronologique ce qui l'amène à vouloir s'installer en agriculture serait contre-productif.

L'utilisation, par l'accompagnateur, de couleurs, de surligneurs ou de feutres, facilite le travail de

conduite d'entretien (pour relancer et approfondir), de transcription des données d'entretien, de synthèse et d'analyse pour le deuxième temps de la séance de travail.

La frise chronologique a pour principale vocation de servir de support pour la prise de note réalisée par l'accompagnateur ; elle n'a pas le statut des cartes cognitives dessinées par la suite, qui visent à construire des représentations partagées entre le porteur de projet et l'accompagnateur pour faciliter le dialogue ; la frise chronologique n'a pas été pensée comme une interface sur laquelle interagiraient le porteur de projet et l'accompagnateur. Suite à un entretien de test de l'outil, un des accompagnateurs a interrogé le porteur de projet sur le rôle qu'avait joué pour lui la frise chronologique :

Accompagnateur : « Est-ce que toi, tu as regardé ce que j'écrivais ? »

Porteur de projet : « Je me sentais davantage comme devoir parler. Je n'ai pas recherché à regarder. Je me suis dit que je regarderai après... Moi mon intérêt était plutôt d'être clair avec toi, pour que du coup tu retranscrives au mieux ce que j'allais te dire. Et donc du coup, l'intérêt pour moi c'était de voir à la fin ce que tu avais écrit. De toute façon j'ai du mal à lire et à parler en même temps. On ne peut pas tout faire. »

➤ 3 - Dessiner les cartes cognitives

A la fin du récit du porteur de projet, l'accompagnateur peut prendre un temps de réflexion et proposer une pause au porteur de projet. Il s'agit pour lui d'un temps d'analyse de ce qui a été raconté pour réfléchir aux cartes cognitives à dessiner. Nous proposons quatre sortes de cartes cognitives. Il n'est ni indispensable, ni faisable, de dessiner ces quatre cartes avec autant de détails. L'accompagnateur décide des cartes cognitives qui lui semblent pertinentes de produire (1, 2, 3 ou 4), compte-tenu du degré de connaissance du porteur de projet, de son projet et de l'avancement de celui-ci, et de ce qu'il sent utile pour le porteur de projet.

■ 3.1 - La première carte cognitive représente la trajectoire d'installation

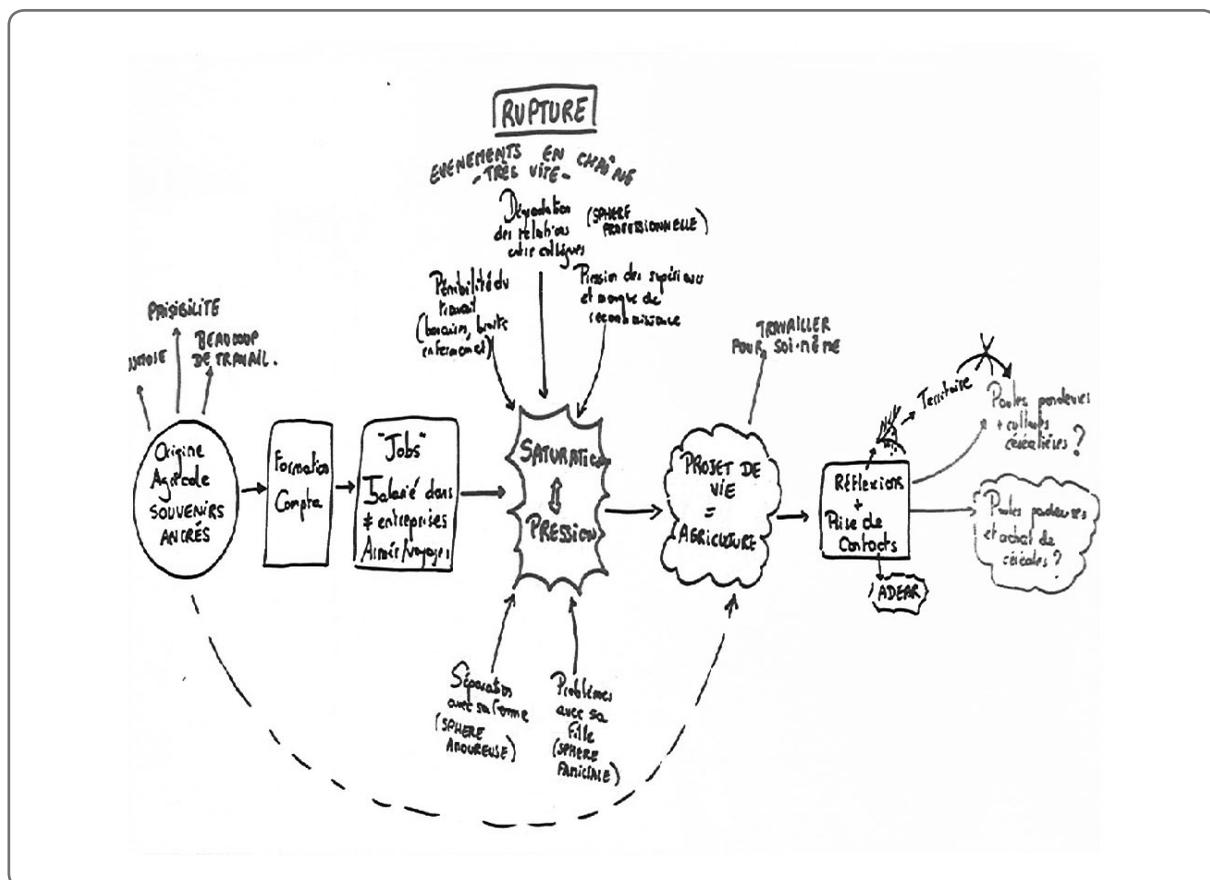


Figure 3 - Représentation de la trajectoire d'installation dessinée après l'entretien avec le porteur de projet (d'après Chaxel, 2010, p101)

Il s'agit de dessiner une trajectoire d'installation stylisée : c'est-à-dire de ne dessiner que les grandes étapes qui font sens jusqu'au projet d'installation (cf. figure 3 page précédente) pour représenter le cheminement de la personne jusqu'au projet d'installation. Ces étapes peuvent être des périodes, des événements ponctuels, des prises de conscience : sur cette figure sont mentionnés par exemple « origine agricole », « jobs salariés dans entreprise », « saturation », « projet de vie = agriculture ». Il est utile de mentionner les éléments qui nourrissent le projet d'installation agricole : sur la figure ci-dessous, ces éléments sont par exemple « paisibilité », « Adear », « travailler pour soi-même ».

Les représentations graphiques sont plus ou moins détaillées (cf. figure 4 ci-dessous). Globalement, une carte cognitive fait apparaître une logique d'action et produit en général un sentiment de cohérence chez le porteur de projet en dépit de la rupture que peut représenter le projet d'installation agricole.

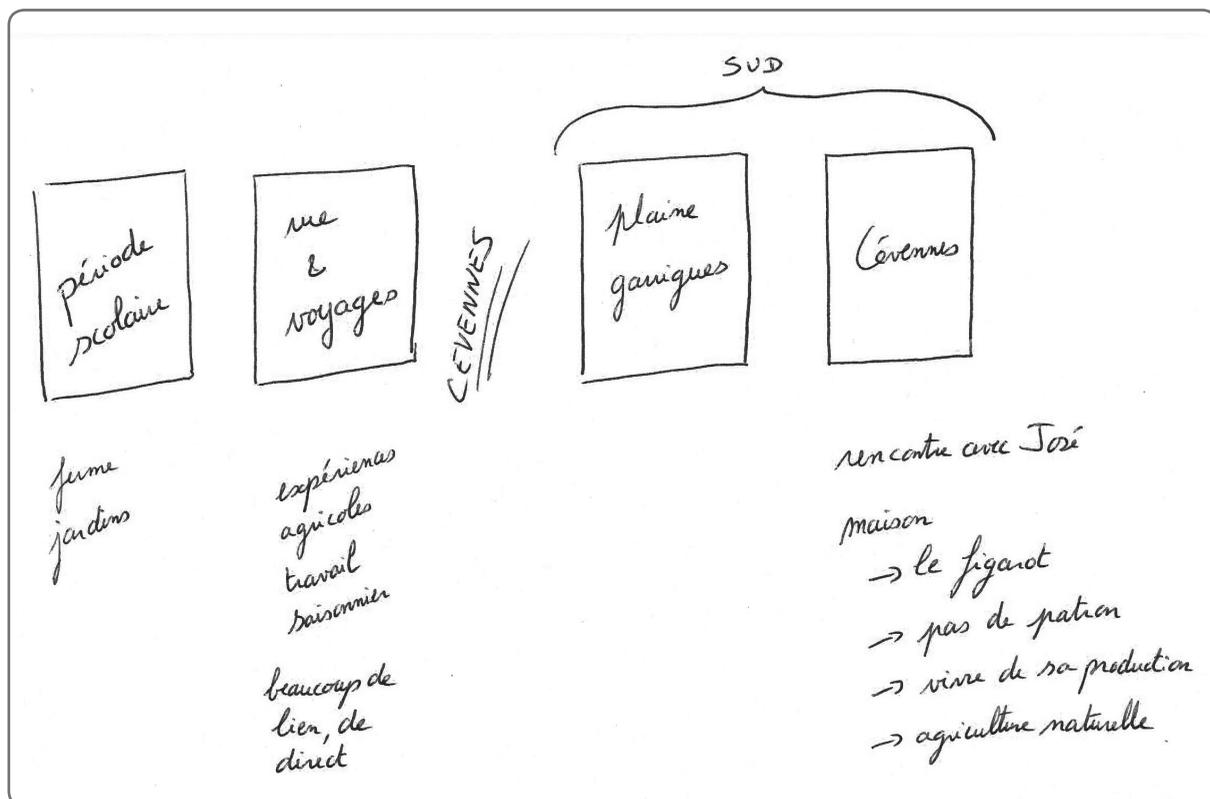


Figure 4 - Représentation de la trajectoire d'installation d'un porteur de projet dessinée en cours d'entretien

Exemple d'échanges après le récit de vie, au moment de commencer à dessiner la carte cognitive représentant la trajectoire d'installation par l'accompagnateur :

- Accompagnateur : « donc maintenant on va voir ce qu'on peut tirer de tout ça... Donc grosso modo si je reprends ce schéma où j'ai marqué plein de choses, j'essaie de simplifier ou synthétiser pour voir si j'ai bien compris à peu près tout ce que tu m'as raconté ».
- Porteur de projet : rire
- Accompagnateur : « en grandes périodes, donc moi d'après ce que j'ai compris, y a [...] »
- Accompagnateur : « et tout ça, ça se concrétise dans un projet »
- Porteur de projet : « voilà dans un projet, bien sûr, »
- Accompagnateur : « j'ai à peu près bien compris »
- Porteur de projet : « ah oui, oui, complètement »
- Conjointe du porteur de projet : « oui ! »

Porteur de projet : « t'as bien simplifié le truc »

Silence – temps de dessin

Exemple d'introduction énoncée par un accompagnateur avant le dessin des cartes cognitives (des motivations, des freins et des forces) :

Accompagnateur : « Peut-être ce qui peut être intéressant, c'est de partir sur une autre carte, plus une carte sur motivations, changer un petit peu de la frise. Une carte de motivation, pour voir ce qui seraient forces et faiblesses, freins, pour ton projet... pour voir vraiment ce que tu veux, ce que tu ne veux plus faire... : là du coup pour la suite ce qui permet de mieux te connaître et savoir de quoi on va parler, vers quoi on va se projeter ».

Lors des tests de l'outil Trajectoire, certains accompagnateurs n'ont pas dessiné et formalisé la trajectoire d'installation en sélectionnant ce qui fait étape dans le cheminement et ce que chaque étape apporte au projet. Ils se sont contentés d'énoncer l'enchaînement de toutes les phases et de toutes les bifurcations. La reformulation est apparue fastidieuse pour le porteur de projet qui avait l'impression de réentendre presque tel quel son parcours de vie.

En plus de donner un sentiment de cohérence au porteur de projet, le dessin de la carte cognitive de la trajectoire d'installation constitue une façon pour l'accompagnateur de consacrer du temps à la synthèse de ce qui a été dit par le porteur de projet. Cette étape de synthèse se révèle très utile ensuite pour dessiner la carte cognitive des motivations. Proposer de faire une pause au porteur de projet et s'accorder quelques minutes, peut être une autre façon de prendre le temps de se remémorer ce qui a été dit pour dessiner la carte cognitive des motivations.

■ 3.2 - La deuxième carte cognitive représente les motivations du porteur de projet.

Cette étape montre au porteur de projet qu'il a été écouté et compris. Elle permet aussi d'approfondir certains points, de relancer le porteur de projet dans son récit, de créer un « effet miroir ». Cet « effet miroir » met l'accent sur les motivations et les valeurs du porteur de projet (cf. encadré 5 ci-dessous), ancrées dans son expérience. Il peut aussi mettre en vis-à-vis ce que le porteur de projet veut et ce qu'il ne veut plus.

MOTIVATIONS : ce sont les moteurs du porteur de projet ; elles sont exprimées sous forme d'objectifs concrets, de buts existentiels, de valeurs. Les motivations peuvent être de différents ordres : économique, identitaire, moral, politique, relationnel, technique, existentiel... elles peuvent être complémentaires ou plus difficilement compatibles. Les recenser, identifier la façon dont elles s'ancrent dans le vécu, puis identifier et expliciter leurs complémentarités et leurs compatibilités ainsi que leur cohérence avec les caractéristiques globales du projet tel qu'imaginé au moment de l'entretien constitue l'objet central de la carte cognitive des motivations. Exemples : subvenir à mes besoins, nourrir mes enfants, préserver l'environnement, produire un produit accessible pour tous, travailler à son compte, vivre et travailler dans tel endroit...

VALEURS : elles sous-tendent les actions et les décisions du porteur de projet. A ce titre, elles peuvent être des moteurs puissants mais aussi des sources de tension si les faits vécus sont en désaccord avec ces valeurs. Les expliciter au porteur de projet en lui montrant ce qu'elles lui ont fait faire (retour sur les faits de la trajectoire), ou la façon dont il a perçu certains faits dans sa trajectoire, ou encore de quelle manière elles semblent en accord (ou pas) avec le projet, peut conduire à réinterroger tout ou partie du projet. Le récit de vie est en général très efficace pour les révéler. Exemples : la solidarité, l'écologie, la convivialité, le travail bien fait, la qualité, l'éthique...

Encadré 5 - Les concepts clé en vue du dessin de la carte cognitive des motivations

C'est parfois en dessinant une première carte insatisfaisante, que l'idée d'une carte qui représente mieux les choses surgit : il ne faut donc pas hésiter à se lancer, et à avoir plusieurs feuilles pour différents essais. Dans cette phase, il est important de mettre en relation :

- 1) ce qui a été dit de la trajectoire ;
- 2) des motivations, des ressources énoncées comme telles par la personne pour son projet ;
- 3) certaines caractéristiques du projet d'installation déjà formulées par la personne (choix d'activités, de pratiques, de lieu, d'organisation du travail...).

Mieux vaut ne pas s'en tenir à l'analyse des motivations pour elles-mêmes. Il est plus intéressant de faire prendre conscience au porteur de projet de ce qui, dans son parcours, motive et justifie son projet, avec ses caractéristiques particulières. Il est aussi important de donner à voir la plus ou moins grande cohérence de son projet avec ses motivations et ses valeurs. A cette fin, il peut être utile de questionner la relation entre certaines motivations et une caractéristique du projet. Par exemple : « *Comment les poules pondeuses vont vous permettre de changer de vie ?* » :-). La représentation graphique permet aussi de mettre en lumière les interactions entre différentes motivations et différentes activités et notamment de révéler des synergies et/ou des tensions entre différentes motivations (cf. figure 5 ci-dessous). Dans l'exemple de la figure 3, l'accompagnateur a repéré une tension entre d'une part, la motivation d' « *autonomie décisionnelle, financière* », d'autre part, la volonté de « *ne pas mélanger amitié et professionnel* » du porteur de projet, et enfin sa volonté de s'installer avec 2 autres amis motivés par l'envie de « *faire partie d'un collectif* ».

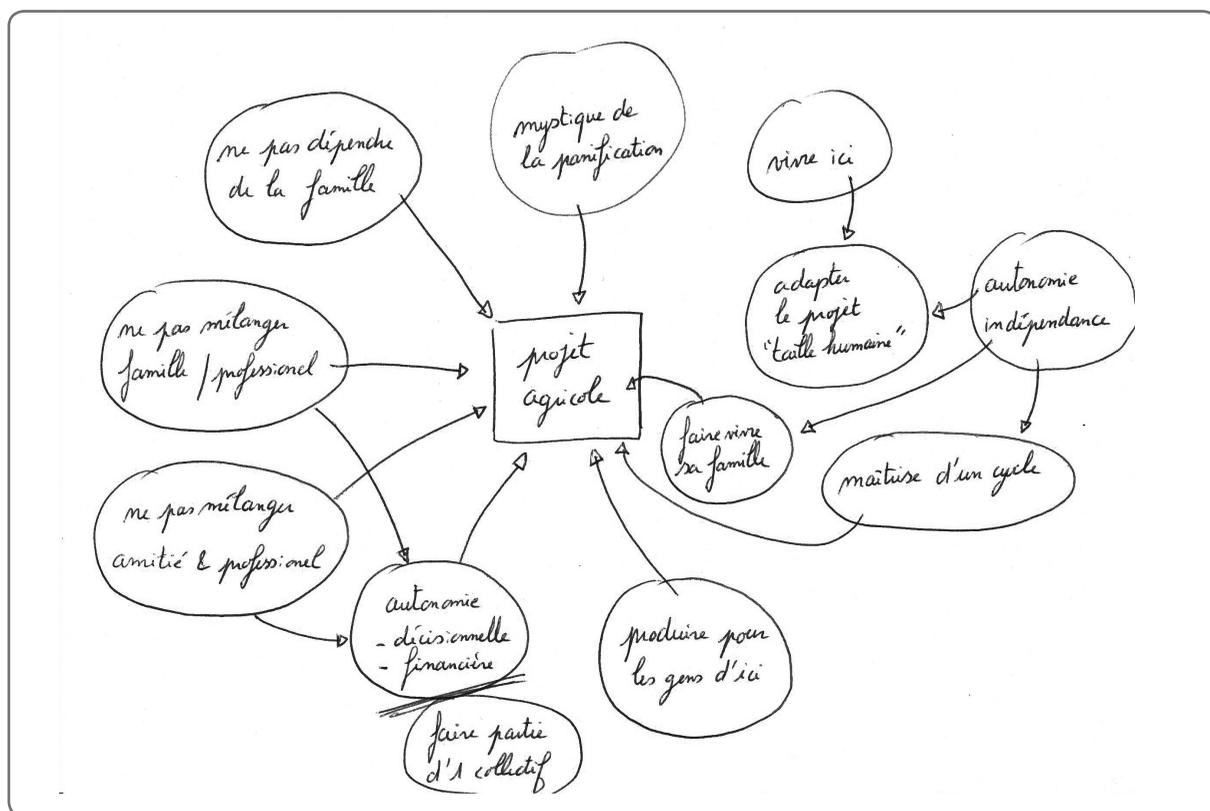


Figure 5 - Carte cognitive des motivations d'un porteur de projet souhaitant s'installer comme paysan-boulangier

La représentation graphique des motivations à s'installer constitue donc un support de dialogue et de justifications entre le porteur de projet et celui qui l'accompagne car :

- Elle permet de révéler les origines de certains freins (et/ou certains blocages) au porteur de projet lui-même comme à son accompagnateur. La compréhension des blocages facilite alors la recherche de solutions adaptées aux attentes du porteur de projet ;
- Elle permet de dépasser le découplage souvent effectué entre la sphère professionnelle et les autres sphères (familiales, affectives, amicales) en resituant le projet d'installation dans un projet de vie plus global.

■ 3.3 - La troisième carte cognitive représente les ressources et les freins du porteur de projet

Parmi les ressources du porteur de projet, il y a ce qu'il a appris et ses capacités à apprendre (cf. encadré 6 ci-dessous).

RESSOURCES : ce sont les éléments (économiques, compétences, identitaires, valeurs, relationnels...) sur lesquels le porteur de projet peut s'appuyer pour réaliser son projet. L'analyse de la trajectoire permet de les recenser et de les ancrer dans les expériences du porteur de projet. Ce volet est plus ou moins intéressant selon le degré d'avancement de la personne dans son projet, selon les attentes du porteur de projet vis-à-vis de l'entretien et le temps disponible. L'analyse des ressources permet 1) de renforcer la confiance du porteur de projet dans la faisabilité de son projet, 2) d'identifier des lacunes et donc des points d'attention de l'accompagnement à venir.

FREINS : il y a un relatif consensus entre accompagnateurs pour dire, qu'en amont de l'accompagnement, mettre l'accent sur les freins est source de démotivation pour le porteur de projet. Pour l'accompagnateur, en identifier est toutefois intéressant pour la suite de l'accompagnement. Pour les identifier, les questions suivantes peuvent être posées : « qu'est-ce qui vous fait peur ? », « d'après toi, quels sont les risques ? ». Les positionner sur une carte cognitive au regard des ressources permet de relativiser leur place. Les poser par écrit permet au porteur de projet de les « déposer », de les mettre à distance, de les hiérarchiser. Pour l'accompagnateur, cette mise à plat permet de faire des propositions d'accompagnement personnalisées et concrètes, adaptées à la situation.

APPRENTISSAGES : deux aspects peuvent être révélés lors du récit de vie : le contenu de ces apprentissages (ce qu'il a appris, c'est-à-dire les compétences qu'il a développées) et leurs modalités (comment le porteur de projet sait ou aime apprendre, comment il s'y est pris pour faire face à une situation nouvelle). Revenir sur ces aspects en fin d'entretien, par exemple au moment de la carte cognitive des ressources et des freins, peut permettre de valoriser le porteur de projet en lui montrant ses capacités à apprendre et à faire face à des situations nouvelles. Dans le récit de vie, l'accompagnateur peut faire un premier repérage des capacités du porteur de projet, et identifier les façons dont le porteur de projet apprend le plus facilement (formation formelle en salle, compagnonnage, témoignages, autodidacte, lectures...), ce qui lui permet ensuite de proposer au porteur de projet des modalités de formation adaptées.

Encadré 6 - Les concepts clé en vue du dessin de la carte cognitive des freins et des ressources

Cette étape permet au porteur de projet de voir les choses posées sur le papier alors que souvent elles sont confuses dans sa tête. Là encore, la carte oblige à expliciter, trier, organiser, hiérarchiser les éléments (cf. figure 6 page suivante).

Le porteur de projet (cf. figure 6 page suivante) a mis en route ses productions en 2011 sans avoir démarré son dossier d'installation et par conséquent sans aide pour l'investissement. L'entretien « Trajectoire » a lieu à la fin de la campagne. Dans cet entretien, le porteur de projet a souligné sa peur vis-à-vis des démarches administratives. L'accompagnateur a ainsi proposé qu'au prochain entretien, ils travaillent un prévisionnel pour mettre à plat les aspects financiers de l'installation.

On remarque que sur la carte cognitive des ressources et des freins du porteur de projet, l'accompagnateur a fait figurer les personnes marquantes du réseau du porteur de projet. L'analyse du réseau peut également faire l'objet d'une carte spécifique (cf. paragraphe suivant). Cette carte cognitive des ressources et des freins du porteur de projet permet donc à l'accompagnateur de proposer un accompagnement sur-mesure, en proposant des points concrets relatifs aux freins identifiés.

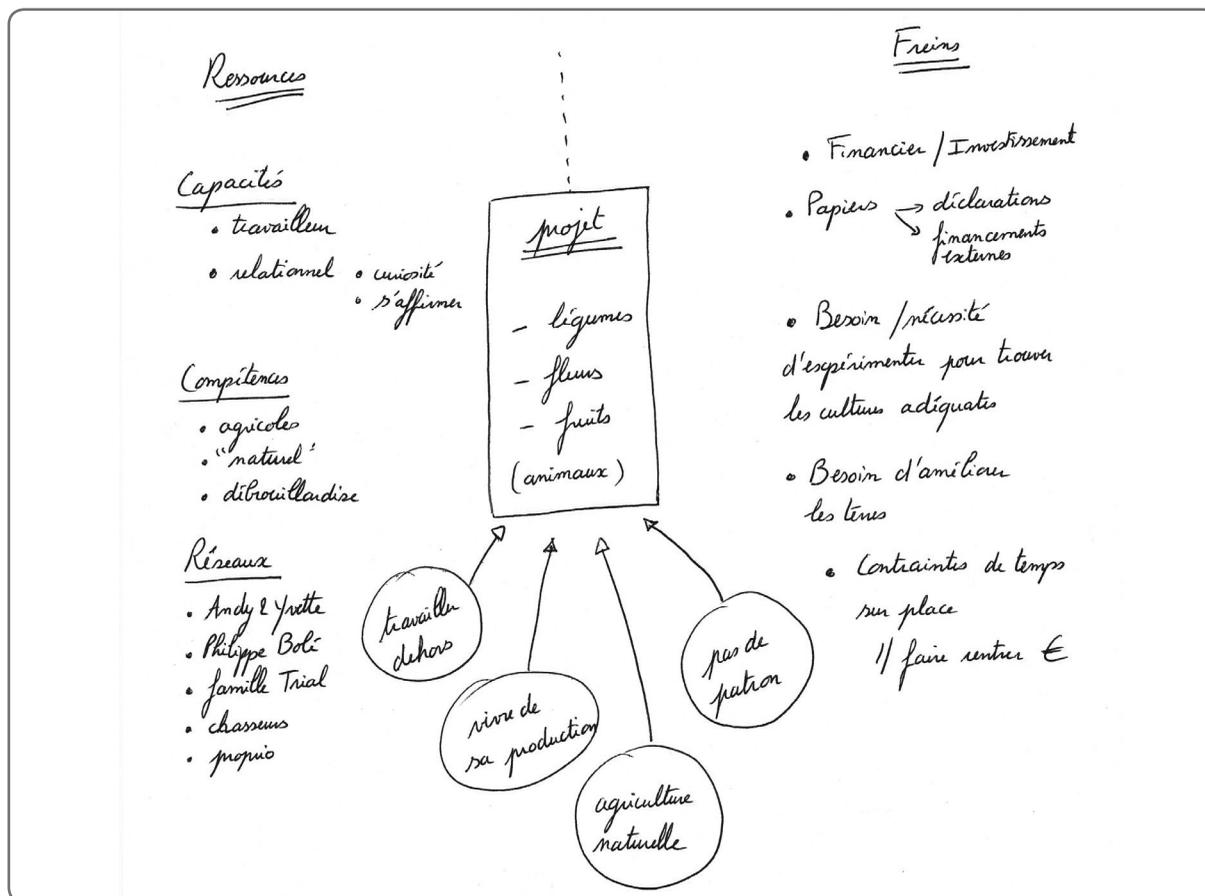


Figure 6 - Carte cognitive des ressources et des freins d'un porteur de projet

■ 3.4 - La quatrième carte cognitive représente les réseaux du porteur de projet et les rôles qu'ils jouent.

Une fois identifiés un certain nombre de réseaux qui structurent l'environnement social du porteur de projet (famille, amis, anciens collègues, associations...), il est possible de se centrer sur les réseaux qui offrent *a priori* des « ressources pour l'installation ». Chaque individu est en effet inscrit dans des réseaux de connaissances, de relations diverses qui ont, de son point de vue, influé de près la construction de son projet de vie. Mais en même temps, les réseaux de chacun peuvent être beaucoup plus larges, plus divers qu'il ne le pense. Le porteur de projet n'évoque en général spontanément que le réseau de relations fortes, proches, alors qu'en fait, il est inscrit dans beaucoup plus de relations. Ces relations « oubliées », négligées, peuvent être sources de richesses, d'informations inaccessibles au sein du seul réseau de liens forts ; elles peuvent être sources d'opportunités pour le projet (commercialisation, équipements, conseil, etc.). La représentation graphique des réseaux est donc stratégique. Elle doit être mise en parallèle avec la représentation graphique de la trajectoire d'activités et constitue alors un support de dialogue entre le porteur de projet et l'accompagnateur.

Cette représentation graphique permet dans un premier temps de visualiser conjointement les ressources du porteur de projet. L'accompagnateur peut également s'en servir pour lui faire progressivement prendre conscience qu'il est inscrit dans un réseau particulier et que ces liens constituent des ressources actives et activables pour la construction de son projet (cf. figure 7 page suivante). Il convient de ne pas hésiter à solliciter des relations très éloignées, très anciennes.

Pour l'accompagnateur, ce récit est aussi l'occasion de comprendre si le porteur de projet entre en relation facilement avec des personnes nouvelles, s'il est bien entouré, s'il sollicite facilement des personnes, s'il a déjà un réseau propice à la mise en œuvre de son projet (accès au foncier, prêt de matériel, conseils techniques, entraide, commercialisation...). Cette analyse permet d'évaluer avec le porteur de projet ses capacités à entrer en relation et à s'appuyer sur des personnes pour faire avancer son projet. Pour l'accompagnateur, cela lui permet d'identifier les besoins de mise en réseau du porteur de projet. Dans le cas où les réseaux du porteur de projet sont peu importants, l'accompagnateur peut l'aider à

s'inscrire dans des réseaux localement. Il peut s'agir d'organiser des rencontres de producteurs, des stages et/ou des formations, de faciliter la création de groupements d'employeurs ou encore de contribuer à des événements plus festifs et conviviaux (foire, repas, etc.).

Il est aussi possible d'aborder la question des réseaux mobilisables pour l'installation au moment du dessin de la carte cognitive des ressources et des freins, au lieu de l'aborder sur une carte séparée ou de l'aborder dans un autre entretien.

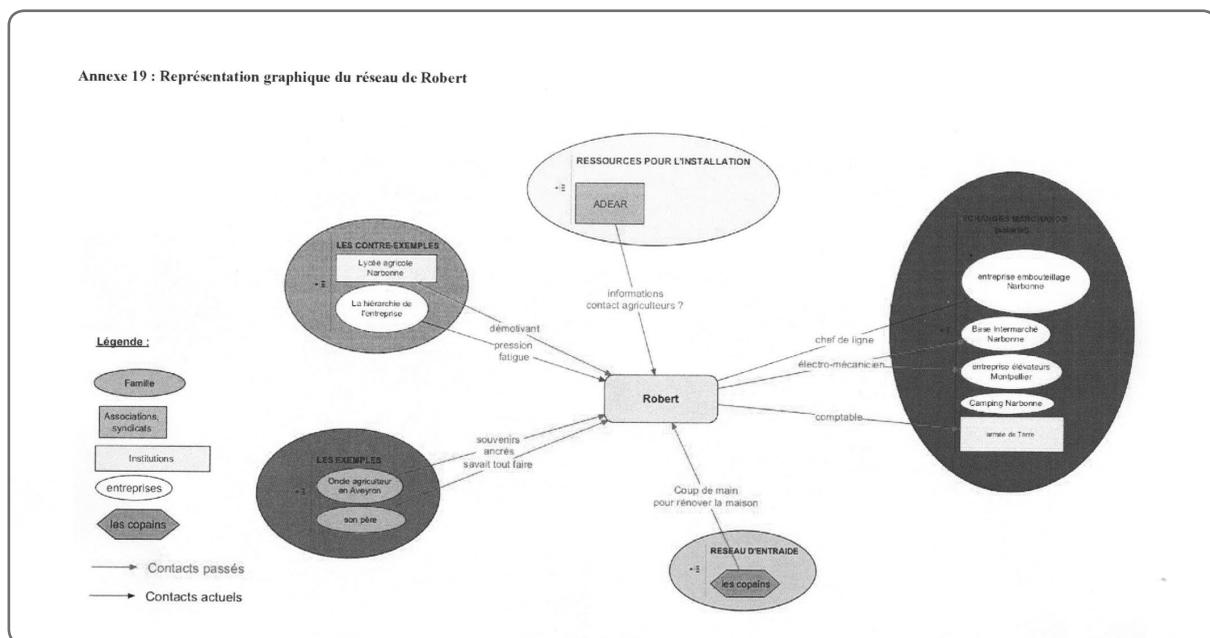


Figure 7 - Carte cognitive dessinée après l'entretien du réseau de Robert (D'après Chaxel, 2010)

■ 3.5 - La clôture

L'accompagnateur finit souvent l'entretien en précisant ce que le porteur de projet doit encore réfléchir d'ici leur prochaine rencontre. Il prend rendez-vous. L'accompagnateur peut également prendre un temps pour répondre à des questions très précises du porteur de projet, non traitées et non traitables avec l'outil Trajectoire. Par exemple, un porteur de projet a demandé des explications sur le montant de son Revenu de Solidarité Active en cas d'installation en tant qu'agriculteur et sur les régimes de TVA.

➤ 4 - Temps et rythme dans la séance de travail

Il n'y a pas de consigne quant aux durées minimales ou maximales pour cette séance de travail. Toutefois il existe des limites, dépendantes du porteur de projet et de l'accompagnateur. Au-delà d'une certaine durée consacrée au récit de vie, il va être difficile de prendre du recul en tant que porteur de projet, et aussi en tant qu'accompagnateur. Le récit de vie peut être chargé d'émotions. C'est donc fatigant à la fois pour le porteur de projet et l'accompagnateur. Plusieurs accompagnateurs ont apprécié de proposer une pause au porteur de projet suite à son récit, et avant le dessin des cartes cognitives.

Lors des tests de l'outil Trajectoire, les séances de travail ont duré de 1h50 à 3h35 ; au sein de ces séances de travail, le récit de vie a occupé entre 45min et 1h45. Il n'y a donc pas de normes. Suite à un récit court, le travail sur les cartes cognitives peut susciter des approfondissements du parcours de vie.

L'idée n'est pas de reconstituer de manière exhaustive la vie du porteur de projet mais d'identifier et de comprendre les éléments issus de la vie du porteur de projet, qui expliquent en partie qu'il souhaite s'installer, et d'identifier bien sûr aussi les éléments généraux de son projet. Il faut garder du temps et de l'énergie pour l'analyse et ne pas vouloir tout aborder, notamment la faisabilité du projet, ses modalités de mise en œuvre : en effet ces points très concrets relèvent d'une dynamique tournée vers le futur. Avec l'outil Trajectoire, l'idée est de placer le porteur de projet dans une autre dynamique : le passé est reconstitué pour lui donner du sens, et surtout pour

renforcer le sens donné au projet d'installation. C'est une dynamique de développement de la réflexivité du porteur de projet sur les ressources acquises au cours de ses expériences et sur la cohérence de son projet d'installation au regard de sa trajectoire. Mieux vaut proposer un autre entretien pour aborder la mise en œuvre concrète du projet, par exemple comment trouver des terres, choisir un statut etc.

Encadré 7 - Conseils sur l'utilisation de l'outil Trajectoire

Rythmer la séance de travail est important pour que le porteur de projet sente que la séance avance, mais aussi pour que l'accompagnateur et le porteur de projet aient des temps de respiration, de silence. Pour rythmer la séance de travail, il semble important d'annoncer chaque étape : introduire le déroulé de la séance, introduire la première synthèse de la trajectoire et les besoins d'approfondissement, clôturer le récit de vie, introduire chacune des cartes cognitives, et *in fine*, clôturer l'entretien a minima avec la proposition de l'accompagnement ou d'un prochain rendez-vous, a maxima en reprenant les éléments essentiels des étapes, des motivations, des ressources, des freins et donc de la proposition d'accompagnement.

2.8 - Témoignages d'accompagnateurs et de porteurs de projet sur ce que l'outil permet

➤ 1 - Nourrir la relation entre accompagnateur et porteur de projet

■ 1.1 - Développer la confiance du porteur de projet vis-à-vis de l'accompagnateur

On pourrait penser qu'une confiance entre le porteur de projet et l'accompagnateur doit préalablement exister à l'utilisation de l'outil Trajectoire afin que le porteur de projet puisse se raconter. Des accompagnateurs pourraient craindre de passer pour des inquisiteurs. En fait, il y a un consensus qui se dégage entre les accompagnateurs et les porteurs de projet : **l'utilisation de l'outil Trajectoire crée et développe la confiance entre le porteur de projet et l'accompagnateur, il nourrit la relation**, il peut donc être utilisé dès la deuxième rencontre. Par exemple, un porteur de projet qui n'avait jamais rencontré l'accompagnateur, qui était réfractaire au téléphone à l'idée de travailler sur sa trajectoire, souligne à la fin de l'entretien : « *ne pas s'être senti persécuté* », en parlant de l'accompagnateur « *il dégage de la confiance* », « *on se sent à l'aise* », « *à une vitesse incroyable, j'ai eu un résumé, tout un ensemble de ce que je suis* ». A la question de l'accompagnateur « *est-ce que tu ne t'es pas sentie sondée trop profondément, trop vite, au début ?* », une porteuse de projet raconte qu'elle ne s'attendait pas à raconter sa vie mais témoigne également de l'absence d'inquisition dans la mesure où elle s'est sentie libre de ses réponses :

Porteur de projet : « je ne me suis pas sentie agressée. En même temps je t'ai raconté ce que j'avais envie ».

Accompagnateur : « tu as gardé la part d'ombre pour des choses... »

Porteur de projet : « par exemple, tu m'as posé la question de mon père, je n'ai pas envie de t'en parler, point final, ça y est, on passe à autre chose, et puis terminé. Dans ce sens-là, je trouve que c'est assez souple et ça ne m'a pas dérangée du tout ».

Accompagnateur : « pas trop intrusif ? »

Porteur de projet : « non, au contraire, au contraire même, je trouve, que c'est bien de comprendre mon histoire en fait, pour pouvoir m'aider, je pense... voilà, je l'ai plus pris comme ça, comme si tu cherchais à comprendre mon histoire ».

A la fin de l'entretien, elle dit se sentir « *rassurée* », « *soulagée* » et comprise par l'accompagnateur qui lui a renvoyé l'importance pour elle de pouvoir articuler sa passion pour une agriculture respectueuse de l'environnement et son besoin de partager cela avec ses enfants, en respectant cette motivation forte. Elle dit : « *j'aime bien ce schéma en fait [cf. carte cognitive des motivations], c'est vraiment, c'est exactement, tu as bien compris ce que je pouvais penser et ressentir par rapport à tout ça. T'as bien cerné le problème !* » (rires).

Un autre porteur de projet avait déjà rencontré deux ou trois fois l'accompagnateur. Il attribue la facilité de l'échange à la qualité de l'accompagnateur, à la confiance qu'il a en l'accompagnateur, plutôt qu'à l'outil : *« peut-être que ce ne serait pas [tel accompagnateur], peut-être que je ne pourrais pas sortir ce que je sors aussi. Avec [lui], il y a un lien qui est créé même si on ne se voit pas souvent, même si... voilà je sais que ce que je lui dis, il l'écoute, et c'est important d'avoir un acteur comme lui en face de moi ».*

■ 1.2 - Mieux connaître le porteur de projet, ses ressources et la genèse de son projet

L'utilisation de l'outil facilite le fait d'aller à la rencontre du porteur de projet. Elle donne un cadre et légitime le fait d'écouter longuement et attentivement. Elle permet à l'accompagnateur de connaître rapidement le porteur de projet, ses ressources ainsi que la genèse de son projet :

Accompagnateur : « l'outil est super intéressant, il permet de bien comprendre la personne, de ne pas faire des propositions stupides. Pour nous c'est « tout bénéf' » si le porteur de projet n'est pas déstabilisé par le fait de revenir sur des périodes ou des événements difficiles ».

L'utilisation de l'outil permet au porteur de projet de se raconter, de parler de ses motivations dans le détail et de son projet.

Porteur de projet : « moi, ça me plaît beaucoup, parce que ça me permet de parler de mon projet, et de parler aussi de ce qui a pu générer tout ça. Ce qui me plaît en plus c'est que ça se passe chez moi. Donc ça, ça me plaît encore plus. Et puis c'est important pour moi d'en parler, parce que c'est vrai je soule tout le temps ma copine avec mon projet mais à part elle, c'est vrai que, y a pas, enfin si y a plein de gens qui en entendent parler, mais pas avec autant d'intensité, comme j'ai pu l'exprimer ce matin ».

Le fait de légitimer un récit qui mélange les dimensions professionnelles et personnelles permet à l'accompagnateur de connaître certaines façons d'agir du porteur de projet. Lors d'un débriefing à froid, sans le porteur de projet, un accompagnateur disait que c'était important pour lui d'avoir découvert au cours du récit de vie que ce porteur de projet était prêt à prendre de très gros risques financiers pour mettre en œuvre son projet, alors que son projet présentait des fragilités, et qu'il avait été arrêté par sa compagne. Ainsi il dit : *« ça alerte », « heureusement, il y a sa copine », « je n'aurais jamais deviné ça », « le récit, c'est révélateur », « c'est quelque chose qui aurait été difficile d'exprimer sans le récit ».*

➤ 2 - Pour le porteur de projet, voir autrement son parcours de vie et son projet d'installation

Plusieurs porteurs de projet sont d'accord pour dire que l'entretien a permis de voir autrement leur trajectoire d'installation, leur projet, leurs ressources, de mettre en lien et de poser les choses, de les hiérarchiser ou de les relativiser :

Porteur de projet : « moi de reparler du projet, on est remonté assez loin, dès le départ j'ai commencé quand j'avais 15 ou 16 ans parce que... pour moi ça part de là quoi... après pour moi c'est intéressant... quoi de revoir point par point... et puis à un moment donné on n'avait pas parlé du divorce et puis on le remet là où il se passe plein de trucs ».

Porteur de projet : « C'est vrai, je ne me rends pas compte des fois, des petites choses dont on a pu parler là, qui souvent sont vagues dans ma tête mais qui ne sont pas précises non plus. Bah ouais dire « ça c'est un sérieux frein », c'est vrai que « t'as de la chance d'avoir ça »... je vois plus les choses positives, quoi... donc c'est vrai que j'ai de la chance d'être ici, j'ai de la chance d'avoir le réseau que j'ai autour de moi, d'avoir les terres que j'ai là, j'ai beaucoup de chances. Le peu qui ne va pas je ne m'en rend pas vraiment compte, même si je le sais, au fond de moi-même. »

➤ 3 - Exprimer facilement une proposition personnalisée d'accompagnement

Le fait de formuler une proposition d'accompagnement concrétise un résultat opérationnel et tangible de l'entretien, susceptible de rassurer et de motiver le porteur de projet.

Avec la seule étape de la carte cognitive des motivations, il est apparu frustrant pour l'accompagnateur et le porteur de projet qui se connaissaient déjà de repartir de l'entretien avec si peu d'éléments nouveaux. Ce sentiment est sans doute d'autant plus fort que le porteur de projet a déjà rencontré plusieurs fois l'accompagnateur. Dans ce cas, la relation de confiance existe, il a déjà parlé de son projet et de ses motivations, il est déjà très avancé dans la conception de son projet et a de ce fait des questions très précises auxquelles il veut des réponses. La sortie de l'entretien avec une proposition d'accompagnement permet de satisfaire les attentes de ce porteur : « *il faut que le porteur de projet y trouve son compte* », « *qu'il soit content d'être venu* », « *il faut une sortie valorisante* », « *il faut éviter la déstabilisation* ».

Cette sortie permet aussi de pallier la difficulté éprouvée par certains accompagnateurs à présenter le type d'accompagnement que peut proposer sa structure. Un accompagnateur raconte en effet ses difficultés pour faire connaissance avec un porteur de projet, pour lui présenter la structure d'accompagnement et le type d'accompagnement proposé sans avoir mobilisé l'outil Trajectoire :

Accompagnateur : « on passait 2h à se tourner autour, si la personne ne s'était pas trop livrée, ou si son projet n'était pas trop défini », « qu'est-ce que vous proposez ? » et puis, tu dis « on fait de l'accompagnement » et puis éventuellement « on fait un prévisionnel », et là t'as lâché le mot, « ah on va m'embêter avec des tableaux de chiffre ? Ca ressemble à quoi ? », tu montres un tableau Excel, valeur ajoutée, tous les gros mots sont marqués, tu vois, [...] ; voilà, des fois on pouvait rester super longtemps en entretien, et finir un entretien de 2h sans que la personne ait compris... ».

Cet accompagnateur raconte aussi comment l'outil Trajectoire, grâce à l'étape du dessin des freins et des ressources (des forces et des faiblesses), lui a justement facilité la tâche dans son entretien avec une porteuse de projet :

Accompagnateur : « voilà en redisant ce que j'avais compris... j'ai vraiment l'impression d'avoir avancé. [...] Et là du coup, je m'en suis vraiment rendu compte quand t'as validé un peu, quand tu as dit, « c'est bien ça », et quand à la fin j'ai réussi à dire « du coup le boulot de [la structure], enfin, ce qu'on peut essayer de faire ensemble c'est... ».

Porteur de projet : « ouais, t'as fait le lien ».

Accompagnateur : « ouais c'est cette flèche-là [qui symbolise la disparition des freins grâce à l'appui de la structure]... là je me suis dit, là on est... On est au cœur du sujet, on a fait le tour, on a vu ce qui était structurant, on a vu les ressources et les freins, et puis on a réussi à mettre [la structure] dedans, une sorte de proposition, ce qu'on va pouvoir faire c'est travailler ensemble du coup j'ai l'impression que là on a réussi à avancer... »

De son côté, cette porteuse de projet exprime l'intérêt qu'elle a trouvé à cet entretien :

Porteur de projet : « moi ça m'a soulagée d'un poids, je peux dire, d'avoir mis tout ça par écrit. Tu vois de me dire qu'on va pouvoir trouver, parce que ça c'est un vrai souci pour moi, en fait, ça me trotte un petit peu... de me dire que, je ne suis pas pressée dans le temps, tu vois, que ce n'est pas l'urgence, qu'on peut trouver des solutions, qu'il y a des moyens de m'aider là-dedans, ça m'a vraiment rassurée, rendez-vous rassurant. Dans un sens, oui il y a ça, oui il y a des freins, mais il y a des moyens de se sortir de tout ça ».

2.9 - Limites, difficultés, risques

➤ 1 - Face au couple

L'outil n'est pas fait pour interroger simultanément les deux partenaires d'un couple. La reconstitution de la trajectoire et le développement de la réflexivité sur le passé concernent une seule personne. Quand les porteurs de projets s'installent en couple, il semble donc préférable de proposer deux séances de travail plutôt que d'ignorer l'un des membres ou de ne l'écouter que partiellement, quand il est présent lors de la première séance de travail. Dans les situations où il n'y a qu'une personne qui s'installe mais où cette personne vit avec quelqu'un, la question se pose aussi : faut-il que l'accompagnateur pose des questions sur le conjoint du porteur de projet et jusqu'à quel niveau de précision ? Ou faut-il qu'il demande sa présence ? Les conjoints peuvent jouer des rôles très différents et très importants dans la conception, la mise en œuvre et la réussite du projet. De ce fait, ils constituent des soutiens variables du porteur de projet. Il est donc important d'aborder avec le porteur de projet leur rôle et leur avis par rapport au projet.

➤ 2 - La dérive psychologisante

Au premier abord, cet outil apparaît relativement simple dans son contenu et sa mise en œuvre. Sa mise en œuvre n'est pourtant pas sans risque pour l'accompagnateur et le porteur de projet. Le récit de vie peut être chargé émotionnellement. Pour le porteur de projet, le risque est d'être déstabilisé. Pour l'accompagnateur, le risque est de ne pas pouvoir gérer ces émotions. Il est aussi dommage de ne pas aller assez loin dans le questionnement par peur de passer pour un inquisiteur et au contraire dangereux d'aller trop loin dans ce qui s'apparenterait alors à une démarche de thérapie psychologique. Pour l'accompagnateur, la difficulté est de trouver le bon positionnement : il n'est pas psychologue mais questionne pourtant la vie professionnelle et personnelle d'un porteur de projet. Il doit conserver son but en tête : l'accompagner dans la réalisation de son projet d'activités. Par la posture et la finesse qu'il exige, l'outil Trajectoire n'est donc pas un outil facile à mettre en œuvre et à maîtriser dans son déroulement.

2.10 - Bibliographie succincte

➤ 1 - À propos de l'outil Trajectoire

Chaxel S., 2010. La « trajectoire » comme support de l'accompagnement à l'installation agricole. Mémoire de master 2, Innovation et Développement des Territoires Ruraux, Montpellier Supagro, 132 p + annexes.

Battagliola F., Bertaux-Wiame F., Ferrand M. & Imbert F., 1991. *Dire sa vie. Entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*. CSU, IRESCO-CNRS.

Bessin M., Bidart C. & Grossetti M. (Ed.), 2010. *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris : La Découverte. Coll. « Recherches ». 397 p.

Bidart C., 2006. *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques* in Cahiers internationaux de sociologie, 1(120):29-57.

Dubar C., 1998. *Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques* in Sociétés Contemporaines, 29:73-85.

Guillaume J.-F. & Lalive D'épinay C., *Parcours de vie : regards croisés sur la construction des biographies*. Liège, Belgique: Les Editions de l'Université de Liège.

➤ 2 - À propos de l'entretien compréhensif

Fugier P., 2010. Fiche technique : les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques ; Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société. <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=218>, site visité le 23 novembre 2011.

Kaufmann J.-C., 1996. L'entretien compréhensif, Paris, Éditions Nathan.

➤ 3 - À propos de l'utilisation du récit de vie pour la formation ou l'accompagnement

Pineau G. (dir.), 1998. Accompagnement et histoires de vie. Paris et Montréal : L'Harmattan.

L'Association Internationale des Histoires de Vie en Formation et de recherche biographique en éducation a été créée en 1991, mais elle a ses origines dès le début des années 1980. Elle regroupe des chercheurs et des praticiens sensibilisés aux enjeux de l'éducation des adultes et aux liens entre formation et « histoire de vie ». Ses recherches et ses activités s'inscrivent dans le champ de la formation tout au long de la vie et de la recherche biographique.

Site de l'ASIHVIF : <http://www.asihvif.com/BibliographieSuccinte.pdf> : bibliographie sur l'accompagnement et le récit de vie.